



BTSA

Agronomie et Cultures Durables (ACD)

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Date d'enregistrement de la certification : 01/09/2023

Code diplôme : 32321113

Code RNCP : 36936

Les **OBJECTIFS GÉNÉRAUX** de la FORMATION

Les métiers du brevet de technicien supérieur agricole Agronomie et cultures durables concernent le domaine de la production végétale au sein d'entreprises agricoles ou organismes para agricoles. Le titulaire du diplôme exerce des fonctions avec des responsabilités. Dans un contexte de transition agroécologique, les emplois connaissent de profonds changements de pratiques, d'approches et/ou de postures. L'élément fédérateur des métiers du BTSA Agronomie

Une FORMATION en **APPRENTISSAGE**

Le BTSA Agronomie Cultures Durables est une formation d'une durée de deux ans par alternance avec un rythme d'une semaine en centre de formation et d'une semaine en entreprise.

Sur 2 années	Semaine à la MFR
1 ^{ère} année BTS ACD	19 semaines (665h)
2 ^{ème} année BTS ACD	20 semaines (700h)

🔗 Rémunération de l'apprenti :

Entreprises supports de formation :

- Exploitation agricole
- Chambre d'agriculture
- Centre et institut technique
- Groupement
- Coopérative agricole
- Semencier

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
De 16 à 17 ans	27 % du SMIC	39 % du SMIC	55 % du SMIC
De 18 à 20 ans	50 % du SMIC	57 % du SMIC	67 % du SMIC
De 21 à 25 ans	53 % du SMIC	61 % du SMIC	78 % du SMIC
De 26 et plus	100 % du SMIC	100 % du SMIC	100 % du SMIC

Les **ACTIVITÉS VISÉES** de la FORMATION

En prise constante avec les acteurs de la production, le diplômé du BTSA Agronomie et cultures durables doit proposer des réponses aux enjeux et objectifs qui lui sont assignés. Son action porte donc sur des territoires à géométrie variable et dont le design évolue en fonction de l'intensité de mise en œuvre des pratiques agroécologiques. Les solutions plurielles qu'il soumet et peut mettre en œuvre, mobilisent ses compétences en agronomie et intègrent les composantes inhérentes aux grands enjeux du moment (ressources naturelles communes dont eau, biodiversité ..., changement climatique) :

- Pilotage des systèmes de culture
- Conduite d'essais aux champs, en station ou en laboratoire
- Collecte des matières premières agricoles et gère des approvisionnements
- Accompagnement sociotechnique
- Organisation du travail

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTESTÉES

Les compétences attestées dans le diplôme de brevet de technicien supérieur agricole "Agronomie et cultures durables" sont :

- Concevoir un système de culture multi performant :
 - Évaluer un système de culture
 - Proposer un système de culture adapté au contexte
- Conduire des productions au sein d'un système de culture
 - Proposer un itinéraire technique prévisionnel
 - Adapter la conduite d'une culture
 - Mettre en œuvre des interventions culturales
 - Evaluer a posteriori un itinéraire technique
- Organiser l'activité de productions :
 - Organiser la combinaison des facteurs de production
 - Optimiser la politique d'achat et de vente
 - Assurer la qualité de l'activité de production
- Conduire des expérimentations
 - Conduire une expérimentation factorielle
 - Suivre une expérimentation système
- Accompagner le changement sociotechnique
 - Transcrire un plan d'action en faveur du changement technique
 - Éclairer une prise de décision technique dans le cadre d'un plan d'action

Les *PLUS* de la FORMATION

- ↗ Des formateurs issus du monde professionnel
- ↗ Un diplôme offrant la **capacité professionnelle agricole**
- ↗ Une **équipe pédagogique disponible** et à l'écoute (<https://www.mfrcampagne.fr/page-128-vie-a-la-mfr--une-journee-a-la-mfr.html>)
- ↗ Un **réseau de partenaires professionnels** ancré sur le territoire
- ↗ Un **cadre de vie** et d'étude **adapté** (<https://www.mfrcampagne.fr/page-124-infos-pratiques--l---alternance.html>) (<https://www.mfrcampagne.fr/page-129-vie-a-la-mfr--veillees.html>)
- ↗ Un **atelier pédagogique** et une **parcelle** pour les Travaux pratiques
- ↗ Une obtention du **certiphyto**
- ↗ Un **suivi en entreprise**



Accessible pour les personnes en situation de handicap

Coût annuel de la scolarité :

Le coût de la formation est pris en charge par les OPCO

Tarif pension : 1916 €/ demi-pension : 813 €

LES *CONDITIONS* d'ADMISSION et *PRÉ-REQUIS*

Pour entrer en formation en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4.

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :

Oui

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance :

Code de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance	Nature de la correspondance (totale, partielle)
<u>RNCP3600</u> 2	BTSA Viticulture-Oenologie	Equivalence partielle Equivalence sur deux blocs de compétences : "Organiser le travail dans le système de production" et "accompagner le changement"
<u>RNCP3677</u> 3	BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement	Equivalence partielle Equivalence sur deux blocs de compétences : "organiser le travail" et "accompagner le changement technique"

MODALITÉS d'ÉVALUATION

L'examen du brevet de technicien supérieur agricole est constitué de huit épreuves obligatoires, et le cas échéant une épreuve facultative. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de compétences. La formation et l'évaluation sont évaluées en contrôle en cours de formation uniquement (en semestrialisation). Les modalités précises d'évaluation sont décrites dans le règlement général du diplôme et l'arrêté de création du diplôme.

ÉVALUATION 100% en ECCF

Évaluation certificative en cours de formation

L'ANNÉE 2026

EN CHIFFRES

Taux de réussite aux examens 2026 : **67%**

Taux d'insertion professionnelle : **84%**

Taux de poursuites d'études : **16%**

Taux d'interruption en cours de formation : **18%**

Taux de rupture des contrats : **18%**

Taux de présentation à l'examen : **100%**

Valeur ajoutée : **+5 pts**

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0623325C

POURSUITE D'ETUDES :

Un parcours en 2 années :

APRES LE BAC

BTS 1

BTS 2

ETUDE:

Licence pro Métiers de
la Protection et de la
Gestion de
l'Environnement,
CSPMATMHT

MEACTIVE:

Agriculteur(trice)
Chef(fe) d'exploitation agricole
Chef(fe) de chantier de travaux
agricoles
Chef(fe) de culture céréalière
Conducteur(trice) de travaux en
entreprise de travaux agricoles
Céréaliier(ère) gérant(e)
d'exploitation agricole
Cultivateur(trice) en grandes
cultures
Technicien(ne) d'agriculture
Technicien(ne) d'expérimentation
Technicien(ne) de sélection
Technicien(ne) conseil

Réussite

Apprentissage

Insertion

Stage

Alternance

Pour toute inscription :

<https://www.mfrcampagne.fr/page-123-infos-pratiques--inscription.html>

MFR de Campagne Les Boulonnais

7 rue des Sans culottes

62 650 CAMPAGNE LES BOULONNAIS

03.21.86.52.76 – mfr.campagne@mfr.asso.fr

www.mfrcampagne.fr



Actualisé le 08/07/2026